



RAPPORT ANNUEL 2016-2017

ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Directrice : Hélène LaRoche

Date : 30 juin 2017

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, chaque directeur rédige un rapport annuel qui permet de faire connaître aux parents et aux résidents du milieu, son établissement scolaire avec ses objectifs et ses réalisations. Selon le modèle fourni par la direction générale de notre commission scolaire, voici, dans les pages subséquentes, le rapport annuel pour l'année scolaire 2016-2017 de l'école Ludger-Duvernay.

Présentation de l'établissement

L'école Ludger-Duvernay, située en milieu rural, dessert deux municipalités : Verchères et Calixa-Lavallée. L'école Ludger-Duvernay assume tout le bassin d'élèves de ces deux localités. Verchères compte donc une seule école secteur. La majorité du personnel enseignant, de soutien et du service de garde (90 %) demeure à Verchères. C'est un milieu où se côtoient familles à revenus élevés, familles défavorisées, à faibles revenus ou monoparentales. La communauté est très impliquée dans la vie des élèves. Elle offre des services de loisirs, une bibliothèque municipale-scolaire et les parents bénévoles sont très présents dans la vie de l'école.

La clientèle

En 2016-2017, l'école Ludger-Duvernay a offert des services à 528 élèves répartis en 24 groupes du préscolaire jusqu'à la fin du 3^e cycle (quatre classes de préscolaire, trois classes de 1^{re}, trois classes de 2^e, une classe cycle 1^{re} / 2^e, quatre classes de 3^e, trois classes de 4^e, trois classes de 5^e, deux classes de 6^e et une classe cycle 5^e / 6^e).

Le personnel enseignant et les services complémentaires :

L'équipe enseignante était formée de 24 enseignants titulaires. Six enseignants spécialistes : deux en éducation physique et à la santé, deux en musique et deux en anglais sont venus combler la tâche éducative. Le personnel enseignant est soutenu dans sa mission éducative par une équipe de professionnels : une psychoéducatrice (2 jours), une orthophoniste (1,50 jour), une éducatrice spécialisée (31 heures, qui a été bonifiée à 40 heures en novembre 2016), une infirmière (un jour par le CLSC). Cette année, l'absence de la psychologue, qui a généré un surplus dans le budget de fonctionnement, a permis à l'école de faire plusieurs évaluations à l'extérieur. Aussi, la nouvelle mesure 30170 a permis de faire un ajout de 35 heures en éducation spécialisée de mars à juin 2017. Des PEH ont été engagées à raison de deux postes de 25 heures et un poste de 10 heures pour accompagner trois EHDAA, l'ajout d'un autre poste de 10 heures fin mars. De plus, trois orthopédagogues se répartissaient le travail d'accompagnement des élèves en difficulté et huit stagiaires en éducation et une stagiaire en psychoéducation ont été impliquées dans notre école au cours de l'année.

Le service de garde, le service aux dîneurs et le personnel administratif :

Le service de garde a reçu 322 élèves dont 63 occasionnels. Les élèves sont encadrés par une technicienne, une éducatrice classe principale, 12 éducatrices assurant un service de qualité. Le service aux dîneurs, qui est un service mi bonifié, a reçu quant à lui 190 enfants qui ont été accompagnés par 7 surveillantes de dîner. L'établissement d'enseignement est géré par une directrice et une directrice adjointe. Elles sont soutenues par une secrétaire ainsi qu'une agente de bureau qui vient donner un coup de main à raison de 17 heures par semaine. Deux concierges s'ajoutent à l'ensemble du personnel en plus d'un service de cafétéria.

La vie étudiante et la vie parascolaire

Les élèves de 3^e et 4^e année intéressés par le volet volleyball ont été invités à faire partie du club-école des Titans. Les élèves de 5^e année forment les équipes des mini Titans et nos élèves de 6^e année, nos équipes officielles de Titans, qui participent à divers tournois. Ils se sont particulièrement démarqués cette année en remportant une 4^e et 8^e place pour le *Championnat provincial*, la médaille d'argent au *Championnat régional*, et les médailles d'argent et de bronze au *Championnat de la ligue*.

Le volet musical est très riche à notre école, l'enseignant en musique fait découvrir aux élèves une multitude d'instruments et de styles musicaux. Il présente près d'une vingtaine de concerts intimes dans l'année, permettant aux enfants de partager leurs apprentissages avec leurs pairs et la communauté et de faire rayonner l'école par la grande qualité et la diversité des spectacles offerts. L'enseignante d'anglais et une enseignante du préscolaire ont fait vivre des activités sur l'alimentation aux élèves. Ces activités ont été très appréciés et ont pu être vécus grâce à la contribution de l'épicerie Métro et au programme Métro croque santé.

Le code de vie avec des activités récompense et le système de retenues hebdomadaires ont été reconduits.

Les parents de l'O.P.P. ont été très impliqués et se sont joints à l'équipe-école pour quelques activités.

Plusieurs activités diversifiées furent vécues encore cette année :

- ❖ Atelier à l'école : Visite d'une auteure québécoise
- ❖ Atelier à l'école : Archéophone
- ❖ Atelier à l'école : Zoomobile – Halloween, chauves-souris et cie
- ❖ Atelier à l'école : Initiation à la Nouvelle-France
- ❖ Atelier à l'école : Croque-science - l'univers fascinant des bestioles
- ❖ Ateliers de sciences à l'école : Prof Dino –La glace sèche et le cycle de l'eau
- ❖ Ateliers de science à l'école : Croque science – L'univers fascinant des bestioles
- ❖ Ateliers à l'école : À vos images-Cantons...se promène)
- ❖ Ateliers à l'école : Les neurones atomiques-Œil humain)
- ❖ Présentation de spectacles de musique devant les parents
- ❖ Spectacle de musique pour la rentrée
- ❖ Ateliers de la cuisine du monde
- ❖ Présentation des concerts intimes à la fin de l'année
- ❖ Visite de l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 5^e année
- ❖ Activité d'accueil à l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 6^e année.
- ❖ Planétarium Rio Tinto Alcan
- ❖ École de cirque de Verdun
- ❖ Arbraska
- ❖ Musée Grévin
- ❖ Électrium

- ❖ Exporail
- ❖ Village Québécois d'Antan de Drummondville
- ❖ Colonie Ste-Jeanne d'Arc
- ❖ Colonie des Grèves
- ❖ Lieu historique national du Fort-Lennox
- ❖ Visite d'auteurs
- ❖ Collation des finissants (collation, journal et diplôme)
- ❖ Chasse aux œufs
- ❖ Activités de Noël
- ❖ Marche 1-2-3
- ❖ Signature mensuelle du livre d'or
- ❖ Projet théâtre à vieille caserne
- ❖ Semaine des services de garde
- ❖ Accueil des nouveaux élèves du préscolaire
- ❖ Semaine de la persévérance scolaire
- ❖ Partenariat avec la Maison des Enfants de Varennes
- ❖ Voyage à Toronto

De plus, au mois de mai, tous les élèves ont participé au *Défi Pierre Lavoie* en cumulant des cubes énergie. La bonne humeur et l'implication de chacun ont contribué à faire de cet événement un vif succès.

Cette année, le comité encadrement a réfléchi sur l'application du code de vie. En 2017-2018, la réflexion se poursuivra avec toute l'équipe. Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative ont également été mis à jour par le comité pédagogique et la nomenclature des moyens pour mener nos élèves vers la réussite éducative.

Tous ces documents ont été mis à jour et sont disponibles sur le site web de l'école à l'adresse suivante : <http://ludgerduvernay.csp.qc.ca/>

Décisions budgétaires

L'école termine son année avec un budget équilibré. Les décisions prises tout au long de l'année atteignent les objectifs fixés. Les allocations données par le MEES ont été utilisées à bon escient et selon les règles d'attribution. Voici quelques exemples de décisions budgétaires prises en lien avec la mission éducative :

- ❖ Achat de volumes pour enrichir notre bibliothèque collective
- ❖ Achat de matériel pour le jeu à l'extérieur
- ❖ Achat de matériel sensoriel et de manipulation
- ❖ Achat de matériel pour la musique
- ❖ Budget informatique : a été utilisé pour l'entretien de la flotte informatique
- ❖ Achat de matériel didactique numérique
- ❖ Libération des enseignants pour la révision des plans d'interventions, pour différents comités et pour la concertation niveau et cycle.
- ❖ Parc-école : Poursuite partielle de la phase 3 du projet (installation de bacs de copeaux de cèdres). La dernière phase se conclura à l'automne 2017.

Projet éducatif, plan de réussite et convention de gestion et de réussite

En vertu de l'article 209.2, chaque établissement d'enseignement de chaque commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite avec cette dernière. Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les cinq buts fixés par la ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables en lien, d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part, avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement. Durant l'année scolaire, en se référant au plan stratégique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) et à celui de notre Commission scolaire ainsi qu'à la convention de partenariat, la convention de gestion et de réussite de Ludger-Duvernay a été actualisée en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite.

OBJECTIF DU PLAN DE RÉUSSITE

Mission : Qualifier

ORIENTATION 1 : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.

<p>Objectif 1.1</p> <p>D'ici juin 2017, augmenter la proportion d'élèves ayant développé la compétence « Organiser son travail ».</p>	<p>Cible</p> <p>Augmenter de 1 % le nombre des élèves qui maîtrisent cette compétence à la fin de chacune des années du 3e cycle.</p>
<p>OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.</p>	
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification et application progressive de stratégies développant la compétence dans une perspective d'initiation au préscolaire et au 1^{er} cycle, d'utilisation au 2^e cycle et de consolidation au 3^e cycle, cela à l'aide de grilles d'autoévaluation et d'évaluation pour chaque cycle (préscolaire-1^{er}, 2^e, 3^e cycle). 	
<p>Résultats obtenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le document de consignation a été créé et sera utilisé à partir de septembre 2017. Cela n'a pas empêché chaque enseignant de mettre en place un outil adapté à chacun des niveaux lui permettant de porter un jugement sur la compétence. 	<p>Recommandations et ajustements proposés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'enseignement des stratégies • Consignation des observations afin de documenter la compétence • Utilisation des grilles deux fois par année

<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de routine et l'enseignement de procédures lors de l'utilisation de matériel amènent un sentiment de sécurité et développent la responsabilisation des élèves • L'enseignement explicite des stratégies d'organisation du travail (agenda, gestion du temps avec le chronomètre...) encourage la responsabilisation des élèves 	
--	--

Objectif 1.2 D'ici juin 2017, tenir deux activités en lien avec la transition primaire-secondaire et la transition préscolaire-primaire	Cible D'ici juin 2017, maintenir 2 activités de transition préscolaire-primaire et primaire-secondaire
---	--

OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à permettre à l'élève une meilleure transition entre les ordres d'enseignement.

Moyens mis en place Participation aux activités de transition <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux comités (préscolaire/primaire et primaire/secondaire) • Intégrer les enseignants dans le processus de transition • Favoriser les échanges entre les enseignants • Développer le code de révision et de correction pour le 1er et 2e cycle

Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none"> • Activités favorisant les transitions procédurales et sociales entre le préscolaire et la première année <ul style="list-style-type: none"> ➤ Visite d'une classe de 1^{re} année ➤ Récréations avec les grands ➤ Visite d'un élève de 1^{re} au préscolaire ➤ Présentation d'un document de photographies permettant aux élèves de se familiariser avec leur milieu scolaire par la TES ➤ Routine de 1^{re} année vécue par des élèves plus fragiles du préscolaire ➤ Lecture aux élèves du préscolaire par les élèves de 1^{re} année • Activités favorisant les transitions primaire/secondaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation du code de révision et de correction commun à tous les niveaux ➤ Discussion entre les enseignants (cycle et niveau) quant aux exigences envers les élèves et sur les attentes de la progression des apprentissages ➤ Transmission d'informations sur les travaux du comité 	Recommandations et ajustements proposés <ul style="list-style-type: none"> • S'attarder davantage à la transition académique • Uniformiser le vocabulaire d'apprentissage • Participer aux différentes formations offertes dans le cadre des travaux des comités • Mettre en place graduellement les moyens de transition proposés par les comités. • Poursuivre l'utilisation du code de révision et de correction de la 1^{re} à la 6^e année • Favoriser les échanges entre les enseignants • Poursuivre les visites des écoles secondaires
--	--

Mission : Instruire**ORIENTATION 2** : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la qualité et à la maîtrise de la langue française.**But 2** : L'amélioration et la maîtrise de la langue française

Objectif 2.1		Cible		
D'ici juin 2017, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles.		Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles, par sexe.		
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.				
Moyens mis en place				
<ul style="list-style-type: none"> • Vivre des activités de lectures quotidiennes variées et des activités de lecture développant l'autonomie (ex : Les 5 au quotidien, projets de lecture, lecture à la maison...). • Participer à un programme de conscience phonologique (exemple : Petit mot j'entends tes sons, Raconte-moi les sons, La Roue...). • Enrichir les collections de la bibliothèque scolaire et soutenir les projets spéciaux. • Modéliser et enseigner les stratégies de lecture. • Vivre des activités de lecture au service de garde (programme de lecture de l'université de Sherbrooke avec le préscolaire) 				
Résultats obtenus		Recommandations et ajustements proposés		
	LECTURE			
	2015-2016		2016-2017	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1^{er} cycle	81.6 %	77.2 %	80.6	79.8
2^e cycle	75.4 %	75.5 %	80.6	77
3^e cycle	79.2 %	77.3 %	80.6	78.2
Filles :	Garçons :			
1 ^{er} cycle : Diminution de 1 %	1 ^{er} cycle : Augmentation de 2.6 %			
2 ^e cycle : Augmentation de 5.2 %	2 ^e cycle : Augmentation 1.5 %			
3 ^e cycle : Augmentation de 1.4 %	3 ^e cycle : Augmentation de 0.9 %			
	<ul style="list-style-type: none"> • Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en lecture a été atteint pour l'ensemble des cycles visées sauf pour le 1^{er} cycle où l'on note une diminution de 1 % chez les filles. • Développer une routine de lecture à la maison. • Travailler en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation. • Favoriser la poursuite de l'accompagnement des orthopédaogues en classe pour s'assurer du transfert des stratégies de lecture travaillées avec les élèves à risque ou en difficultés. • Investir dans l'achat de livres dans les classes tout en tenant compte des intérêts des garçons. • Favoriser la récupération en lecture • Poursuivre le cercle de lecture dans certains niveaux • Utiliser le nouveau manuel en 5^e année. • Continuer l'intégration de la littérature jeunesse en français et dans les autres matières. • Poursuivre les réflexions dans le cadre du comité transition préscolaire/primaire et mettre en place les changements 			

	<p>proposés pour la 1^{re} année : n'évaluer que la compétence « communiquer oralement » à la première étape.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demeurer à l'affût des signes d'un trouble potentiel du langage écrit chez les élèves qui présentent des difficultés • Superviser et soutenir rigoureusement la mise en place des outils technologiques pour les élèves devant en bénéficier (titulaires, spécialistes et orthopédagogues) • Poursuivre les différentes activités de réinvestissement en lecture au service de garde.
--	---

<p>Objectif 2.2</p> <p>D'ici juin 2017, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles.</p>	<p>Cible</p> <p>Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles, par sexe.</p>
<p>OBJECTIF MESURABLE :</p> <p>L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.</p>	
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre de façon régulière des dictées variées. • Faire vivre des exercices de conscience phonologique (exemple : les orthographes approchées). • Utiliser des outils variés reliés à la grammaire et l'orthographe lexicale (ex: Grammaire 3D, le code de révision et de correction commun, dictionnaires spécialisés, scénarios pour mieux écrire, ateliers d'écriture...). • Utiliser un seul mode d'écriture dès le premier cycle du primaire • Modéliser et enseigner les stratégies en écriture. • L'utilisation de la littérature jeunesse a permis aux élèves à développer davantage leurs idées. • L'autocorrection guidée est une pratique gagnante. • L'utilisation du code de révision et de correction commun est une pratique gagnante. • Le choix de thèmes significatifs pour les élèves stimule les élèves. 	

Résultats obtenus		ÉCRITURE			
		2015-2016		2016-2017	
		Filles	Garçons	Filles	Garçons
1^{er} cycle	81.8 %	77.5 %	81	78.8	
2^e cycle	74.7 %	74.3 %	78.5	73	
3^e cycle	78.3 %	73.3 %	81.7	75.6	

Filles :	Garçons :
1 ^{er} cycle : Diminution de 0.8 %	1 ^{er} cycle : Augmentation de 1.3 %
2 ^e cycle : Augmentation de 3.8 %	2 ^e cycle : Diminution de 1.3 %
3 ^e cycle : Augmentation de 3.4 %	3 ^e cycle : Augmentation de 2.3 %

Recommandations et ajustements proposés	
<ul style="list-style-type: none"> • Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en écriture a été atteint chez les filles au deuxième cycle et chez les garçons au 1^{er} et 3^e cycle. Nous constatons une diminution chez les filles au 1^{er} cycle et chez les garçons au 2^e cycle. • Poursuite des ateliers d'écriture en 2^e année • Amorce des ateliers d'écriture en 3^e année • Utilisation d'un langage commun en lien avec les ateliers d'écriture au premier cycle • Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation • Poursuite de l'accompagnement des orthopédaugues en classe pour s'assurer du transfert des stratégies d'écriture travaillées avec les élèves à risque ou en difficultés. • S'approprier et appliquer le code de correction et de révision commun, au 1^{er} et 2^e cycle. • Poursuivre l'utilisation du code de correction commun arrimé au secondaire, au 3^e cycle. • Poursuivre la mise en place des scénarios pour mieux écrire au premier cycle. • Poursuivre l'enseignement unique de l'écriture cursive dès le préscolaire. • Récupération en écriture • Exploitation du thème de la littérature jeunesse en 17-18 • Utilisation d'un nouveau manuel en 5^e année • Participer aux formations offertes sur la nouvelle grammaire 	

Mission : Qualifier

ORIENTATION 3 : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Objectif 3	Cible
D'ici juin 2017, augmenter de 1 % le résultat final en lecture des élèves ayant un plan d'intervention.	Augmenter de 1 % le résultat final des élèves ayant un plan d'intervention.
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.	

Moyens mis en place

- Utiliser le nouveau modèle du plan d'intervention en lien avec le modèle RAI
- Utiliser le référentiel de l'école en orthopédagogie avec liste établissant les critères de priorité.
- Utiliser les temps d'arrêt et les rencontres multi pour effectuer le suivi des élèves prioritaires.
- Utiliser efficacement des budgets allocation EHDA : ajout de service en éducation spécialisée 2016-2017.
- Utiliser les outils technologiques pour les élèves en difficulté de lecture et/ou d'écriture.

Résultats obtenus

	Lecture (élèves avec PI)			
	2015-2016		2016-2017	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1 ^{er} cycle	63.5 %	67 %	64.8 %	70 %
2 ^e cycle	67 %	67.4 %	70.4 %	67.6 %
3 ^e cycle	73 %	72.4 %	70.8 %	70.9 %

Filles :

1^{er} cycle : Augmentation de 1.3 %

2^e cycle : Augmentation de 3.4 %

3^e cycle : Diminution de 0.2 %

Garçons :

1^{er} cycle : Augmentation de 3 %

2^e cycle : Augmentation de 0.2 %

3^e cycle : Diminution de 1.5 %

Recommandations et ajustements proposés

- S'approprier la structure proposée en transition préscolaire primaire et mettre l'insistance sur la prévention des difficultés et la priorisation des services chez les plus jeunes.
- Poursuivre l'appropriation des nouveaux éléments de la démarche du plan d'intervention en lien avec la RAI
- Poursuivre les moyens mis en place. Les temps d'arrêt s'avèrent intéressants pour établir les cas prioritaires et pour avoir une vue d'ensemble des besoins de la clientèle de l'école.
- Maintenir la mise les travaux du comité multi intégrant les orthopédagogues, professionnelles et TES
- Favoriser l'appropriation des outils technologiques en lien avec les troubles d'apprentissage spécifiques par les divers intervenants impliqués auprès de l'élève utilisateur. L'utilisation de certains programmes augmente la réussite des habiletés d'écriture des élèves en difficulté d'apprentissage et leur sentiment de sécurité face à la tâche.
- Maintien et bonification du service en éducation spécialisée
- Maintenir l'implication accrue des parents auprès de leurs enfants en difficultés.
- Revoir fréquemment durant l'année l'offre de service afin de s'assurer de répondre aux besoins prioritaires, en rencontres multi
- S'assurer de répondre aux besoins des élèves devant bénéficier d'outils technologiques, se maintenir à jour sur les nouvelles propositions technologiques.
- Poursuivre les formations offertes aux enseignants responsables d'élèves HDAA, à besoins particuliers
- Maintenir, si possible, l'offre de formation aux parents

Mission : Socialiser

ORIENTATION 4 : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif 4.1 Pour l'année 2016-2017, maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer de 2 les événements en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Cible Maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer annuellement de 2 événements liés au plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
OBJECTIF MESURABLE : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.	
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une démarche de résolution de conflits avec les élèves.• Favoriser le partage d'informations dès le mois d'août, afin que les enseignants de l'année précédente fassent le suivi avec les enseignants de l'année actuelle au sujet du vécu social et des moyens mis en place pour maintenir le sentiment de sécurité des élèves.• Modéliser les bons comportements avant l'application du code de vie (enseignement des comportements attendus)• Participer aux ateliers préventifs (ex : Ribambelle, Vers le Pacifique, Gang de choix, ateliers avec le policier communautaire, ateliers habiletés sociales).• Utiliser le protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence.• S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel• Harmonisation des codes de vie de l'école et du service de garde• Valorisation des comportements adéquats (ex : tableau d'honneur...)	
Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none">• Implication des élèves dans l'élaboration de règles de jeux extérieurs• Utilisation du livre d'or• Concernant le PLVI, en 2016-2017 :<ul style="list-style-type: none">➢ Aucune plainte➢ Signalements :<ul style="list-style-type: none">• 1^{er} cycle : 5 événements (3 élèves)• 2^e cycle : 3 événements• 3^e cycle : 3 événements• Beaucoup d'événements se passent en transition, sur l'heure du dîner ou à la récréation• Il y a très peu de vol, de taxage ou d'intimidation• Nous constatons plus de signalements en lien avec les actes physiques	Recommandations et ajustements proposés <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les moyens mis en place.• Poursuivre la transmission d'informations par l'enseignant de l'année précédente et par la direction et/ou les professionnels au titulaire, en début d'année.• Poursuivre les démarches entreprises pour l'aménagement de la cour d'école et la structure d'encadrement des jeux sur la cour pour l'école et le service de garde.• Réfléchir à la poursuite d'un programme d'ateliers préventifs par les professionnels et le policier communautaire, s'assurer du réinvestissement en classe le cas échéant• Poursuite de l'utilisation au besoin et de la bonification de la trousse d'outils préventifs• Maintenir l'accompagnement des éducatrices du SDG dans la gestion des élèves à risque et maintenir une structure favorisant les échanges entre les divers intervenants impliqués auprès de ces élèves.• Être plus vigilants quant aux comportements inadéquats et agir rapidement en respectant la structure mise en place• Assurer un enseignement explicite des comportements attendus tout au long de l'année

	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'enseignement des comportements attendus, la prévention plutôt que la punition, tout au long de l'année • Mise en place d'une structure rigoureuse du suivi des élèves à risque responsabilisant l'ensemble du personnel • Poursuite de la réflexion de notre système d'encadrement par le comité responsable et l'ensemble de l'équipe. • Participation de tous aux formations offertes par Richard Robillard et réinvestissement des outils proposés • Appropriation des méthodes d'intervention non-violentes proposées en capsule d'informations pour tout le personnel • Mise en place, si possible, d'ateliers d'habiletés sociales conditionnellement au langage commun qui sera utilisé et au réinvestissement qui sera fait en classe. • Favoriser davantage l'utilisation des gestes de réparation et accompagner les élèves dans cette démarche à l'aide d'une banque d'idées communes • Concertation concernant l'outils de valorisation école qui sera utilisé en 17-18
--	--

<p>Objectif 4.2</p> <p>Sensibiliser les élèves à une alimentation saine dans notre école. D'ici juin 2017, tenir deux activités visant à assurer aux élèves une saine alimentation.</p>	<p>Cible</p> <p>Nombre minimal de 2 activités par année pour l'ensemble des élèves.</p>
<p>Lien avec le projet éducatif</p> <p>L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.</p>	
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et se concerter en équipe enseignants sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. • Planifier et se concerter en équipe éducatrices (SDG) sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. (ex : dégustation, bricolage, jeux animés, jeux sportif...) 	
<p>Résultats obtenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de cuisine dans le cadre du concours croc santé • Mise en place d'un partenariat avec Métro, Verchères • Activités sur le thème de l'alimentation (lecture, communication orale, dégustations, sciences, défi tchin-tchin...) 	<p>Recommandations et ajustements proposés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les moyens mis en place. • Respect rigoureux de la politique alimentaire en lien avec les collations, tenant compte des allergies et des élèves à besoins particuliers.

	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les activités proposées lors du mois de la nutrition
--	---

Objectif 4.3 Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique.	Cible Augmenter de 1 % le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve de la CSP
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
 Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique. D'ici juin 2017, améliorer ou maintenir le nombre d'élèves qui réussissent l'évaluation de la condition physique.

Moyens mis en place

- Planifier des activités encourageant un mode de vie sain et actif.
- Valoriser les élèves ayant le plus amélioré leur condition physique chaque année.
- Participer au Défi des pairs ou autres projets équivalents (Défi Pierre Lavoie) (à l'intérieur de la tâche).
- Participer à l'épreuve de la course continue pour les élèves en fin de cycle.
- Participer à la Marche 1-2-3
- Intégrer des activités sportives à la planification hebdomadaire du service de garde.
- Intégrer un volet sportif aux activités des journées pédagogiques du service de garde.

Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none"> • Achat de nouveaux matériels pour matériels pour les récréations • Récréation quotidienne au préscolaire • Au service de garde : participation au programme BOK'S, activités quotidienne au gymnase et à l'extérieur <p>Résultats de l'épreuve course continue :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2^e année</td> <td>97.8 %</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>4^e année</td> <td>100 %</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>6^e année</td> <td>94.3 %</td> <td>98,4 %</td> </tr> </tbody> </table>		2015-2016	2016-2017	2^e année	97.8 %	100 %	4^e année	100 %	100 %	6^e année	94.3 %	98,4 %	Recommandations et ajustements proposés <ul style="list-style-type: none"> • Notre objectif d'augmenter de 1 % le taux de réussite à l'épreuve de la course continue a été atteint ou maintenu pour tous les cycles. Nos taux de réussite demeurent élevés chez les trois groupes cibles • Maintenir les moyens mis en place. • Exploiter le nouveau matériel acheté pour les jeux sur la cour • Continuer d'augmenter nos résultats au Défi Pierre Lavoie • Poursuivre l'utilisation des nouveaux outils technologiques mis en place au gymnase • Mettre en place les recommandations du comité préscolaire/primaire en lien avec le développement de la motricité globale • Continuer de valoriser l'activité physique
	2015-2016	2016-2017											
2^e année	97.8 %	100 %											
4^e année	100 %	100 %											
6^e année	94.3 %	98,4 %											

Mission : Qualifier

ORIENTATION 5 : L'école vise à développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

Objectif 5.1 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	Cible Maintenir une activité.
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle. Par choix ou pour prévenir le décrochage. D'ici juin 2017, tenir une activité.	
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none">• Vivre la journée carrière et retour en classe.	
Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none">• Participation à la journée carrière	Recommandations et ajustements proposés <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la journée carrière aux deux ans• Mise en place du programme COSP au 3^e cycle

Conclusion

Toute l'équipe cette année a eu la préoccupation de maintenir une saine et riche communication, dans le but d'assurer un suivi rigoureux et professionnel de l'ensemble de ses dossiers. Si par moment nous avons senti un certain essoufflement, l'ensemble du personnel a persévéré et fait les efforts nécessaires pour aller de l'avant et réfléchir aux actions à prioriser pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Le respect, la persévérance et l'ouverture ont servi de pierre angulaire pour porter nos actions tout au long de l'année. La révision de notre convention de gestion et de réussite éducative ainsi que le suivi des différents comités nous ont permis de revoir les besoins de notre milieu, et ce, à court et à moyen terme.

Pour l'année scolaire 2017-2018, nous poursuivrons notre mission soit celle d'accompagner les enfants et le personnel dans la mission éducative.

Hélène LaRoche
Directrice

Bilan des activités du Conseil d'établissement

Voici le rapport annuel faisant état des activités du Conseil d'établissement, pendant l'année scolaire 2016-2017, rédigé par madame Geneviève Labelle, représentante des parents et présidente du conseil. Ce rapport se veut un résumé des travaux du CÉ.

Le Conseil d'établissement a siégé à 6 reprises lors de l'année scolaire 2016-2017. À cela s'ajoute en début d'année l'assemblée générale des parents où 3 représentants y ont été élus pour un mandat de deux ans et un autre pour un mandat d'un an. Ceux-ci ont été élus par une vingtaine de parents présents. Le CÉ est constitué de 12 membres : six parents, quatre enseignants, un membre du service de garde et un membre de la communauté. La direction assiste au Conseil d'établissement et aide le président dans la rédaction de l'ordre du jour.

Les premiers sujets ayant occupé le conseil ont été la modification et l'adoption de règles de régie interne, les mandats donnés à l'organisme de participation des parents (O.P.P) et l'adoption du rapport annuel de l'année 2015-2016.

En 2016-2017, au Conseil d'établissement, les membres ont abordé différents sujets. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'adoption ou d'approbation.

Des sujets récurrents se trouvent à l'ordre du jour,

- ❖ Le calendrier des rencontres;
- ❖ Les règles de régie interne;
- ❖ La convention de gestion et de réussite éducative;
- ❖ Les nominations au sein des comités soit le comité de parents et le comité EHDAA;
- ❖ Le mandat de l'OPP;
- ❖ Le choix d'une compagnie pour les photos scolaires;
- ❖ Le choix d'une campagne de financement;
- ❖ Les dépenses pour l'équipe de volleyball;
- ❖ Le voyage à Toronto;
- ❖ Les frais chargés pour les sorties éducatives;
- ❖ Les frais chargés aux parents pour les listes d'effets scolaires et matériel didactique;
- ❖ Les dépenses pour les activités aux différentes fêtes (Halloween, Noël, activités hivernales, Pâques et la fin de l'année);
- ❖ La grille-matière;
- ❖ Les critères de sélection d'une direction d'école;
- ❖ Présentation calendrier scolaire 17-18;
- ❖ Présentation de l'horaire des évaluations de la CSP et du MEES;
- ❖ La présentation du calendrier d'activités du service de garde;
- ❖ Le budget de l'école;
- ❖ Le menu de la cafétéria;
- ❖ Consultation pour l'énoncé de vision et les énoncés de valeur pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite;
- ❖ Projet de loi 86;
- ❖ Choix de substituts pour l'année scolaire 17-18;
- ❖ La participation au Défi Pierre Lavoie et à la course Terry Fox;
- ❖ Présentation de l'organisation scolaire 17-18;

ont fait l'objet de discussions, d'une approbation ou d'une adoption.

Pour l'année 2017-2018, 3 postes de représentants des parents sont à pourvoir pour 2 ans.

Je souhaite remercier chaque membre du personnel de l'école pour leur apport au développement de nos enfants. Chaque geste compte. Votre engagement quotidien en fait foi. Je tiens aussi à remercier les parents bénévoles de l'OPP. Sans leur dévouement, l'école n'aurait pas le même dynamisme. Finalement, je voudrais saluer l'engagement des gens au sein du Conseil d'établissement. Leur apport est bénéfique au bon déroulement des séances. La convivialité ainsi que le respect, toujours au rendez-vous, rendent la tâche plus agréable.

Le Conseil d'établissement ne joue pas seulement le rôle de gardien des dépenses financières de l'école et de ses activités, il est un lieu d'échange où nous pouvons partager les valeurs éducatives que l'on souhaite transmettre à nos enfants afin que ceux-ci deviennent des citoyens accomplis et épanouis.

Geneviève Labelle
Président du Conseil d'établissement 2016-2017